



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, TENUE À LA SALLE
WILLIE-CYR DU CENTRE DONALD-THIBEAULT, LE MERCREDI 11
MARS 2020 À 19h00.

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
M ^{me} Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n° : 2
M ^{me} Thérèse Harrisson, conseillère :	siège n° : 4
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
M ^{me} Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

Mme Stecy Martens, adjointe administrative

Les membres du Conseil forment quorum.

Sont Absents :

M. Jean-Guy Carrier, conseiller :	siège n° : 1
M ^{me} Nancy Charpentier, conseillère :	siège n° : 3

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00, 22 personnes assistent à la séance.

Ordre du jour

1. Ouverture d'assemblée
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2020
5. CONSEIL MUNICIPAL
- 5.1. Communication du maire et suivi des conseillers
6. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
- 6.1. Dépôt de la correspondance
7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- 7.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
- 7.2. Dépôt des états financiers au 29 février 2020
- 7.3. Augmentation de la marge de crédit institutionnelle
- 7.4. Embauche de monsieur Guy Bouchard à titre de directeur général, secrétaire-trésorier
- 7.5. Mandat de parrainage de monsieur Frédéric Lee
- 7.6. Autorisation de madame Stecy Martens comme signataire des effets bancaires de la municipalité
- 7.7. Dépôt de la liste pour non-paiement de taxes municipales à la MRC de Manicouagan
8. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 8.1.
9. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
- 9.1.

10. HYGIÈNE DU MILIEU
- 10.1.
11. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
- 11.1.
12. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
- 12.1.
13. VARIA
- 13.1. _____
14. PÉRIODE DE QUESTIONS
15. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-03-01 NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Diane Lebrasseur

QUE madame Stecy Martens soit nommée secrétaire d'assemblée pour la séance régulière du 11 mars 2020

2020-03-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Line Larouche

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-03 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 FÉVRIER 2020

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2020 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Thérèse Harrisson

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 février 2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

M. Étienne Baillargeon

Maire

Il remercie pour la journée du 7 mars dernier lors de l'activité plein-air et il nous annonce que nous avons récolté en don lors de cette journée un montant de 567.65 \$

Il nous parle de la marge de crédit qui sera augmenté à 550 000\$ pour en attendant des montants de la TECQ.



DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

CNESST : Nous confirme que nos travailleurs bénévoles sont protégés.

Madame Sylvie Gagnon : Nous souligne d'éventuelles erreurs dans son compte de taxes.

MAMH : Accuse réception de notre dépôt des intérêts pécuniaires des conseillers.

2020-03-04 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT;

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 11 mars 2020 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Carole Jourdain

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 11 mars 2020, au montant de 67 682.52\$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-05 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 29 FÉVRIER 2020;

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 29 février 2020 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Diane Lebrasseur

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 29 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-06 AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT INSTITUTIONNELLE

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité a financé à même son fonds de roulement les travaux remboursables par la TECQ;

ATTENDU QUE la reddition de compte pour la TECQ 2014-2018 a été effectuée par la firme Deloitte;

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité est en attente des remboursements de la TECQ 2014-2018 pour un montant de 370 537\$;

EB
JM

ATTENDU QUE la marge de crédit institutionnelle (MC1) a un plafond maximum de 300 000\$;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Line Larouche

QUE le conseil municipal demande au Centre financier aux entreprises Desjardins d'augmenter le maximum de la marge de crédit institutionnelle (MC1) à un nouveau plafond de 550 00\$;

QUE monsieur Étienne Baillargeon maire et madame Stecy Martens adjointe administrative soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité de Baie-Trinité tous les documents nécessaires à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-07 7.4- EMBAUCHE DE MONSIEUR GUY BOUCHARD À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

ATTENDU la vacance au poste de directeur général secrétaire-trésorier causé par le départ de monsieur Frédérick Lee le 14 février 2020;

ATTENDU QU'en vertu du code municipal le poste doit être pourvu;

ATTENDU QUE des affichages de poste ont eu lieu en janvier et février 2020;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Thérèse Harrisson

QUE la Municipalité de Baie-Trinité nomme monsieur Guy Bouchard à titre de directeur général secrétaire-trésorier;

QUE les conditions de travail de monsieur Bouchard soient définies en fonction d'un contrat de travail à être signé par les deux parties;

QUE monsieur Étienne Baillargeon maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Baie-Trinité tous les documents relatifs à cette embauche;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-08 7.5- MANDAT DE PARRAINAGE DE MONSIEUR FRÉDÉRICK LEE

ATTENDU QUE l'arrivée d'un nouveau directeur général à la Municipalité de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE la complexité des tâches d'un directeur général secrétaire-trésorier peut ralentir considérablement l'intégration d'un nouveau directeur;

ATTENDU QUE plusieurs dossiers importants pour la municipalité doivent continuer à être traités;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte d'engager monsieur Frédérick Lee à titre mentor auprès de son département administratif et plus précisément le nouveau directeur général;

QUE le taux applicable pour le mentorat de monsieur Lee soit le même que lorsqu'il était en poste comme directeur général auprès de la municipalité

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



2020-03-09 7.6- AUTORISATION DE MADAME STECY MARTENS COMME SIGNATAIRE DES EFFETS BANCAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QUE l'arrivée d'un nouveau directeur général à la Municipalité de Baie-Trinité est prévue pour le 30 mars 2020;

ATTENDU QUE pendant cette période les effets bancaires doivent être signés par un membre du personnel administratif;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Diane Lebrasseur QUE madame Stecy Martens soit nommée comme signataire principale pour les comptes que la Municipalité de Baie-Trinité possède auprès de Desjardins;

QUE lorsqu'un nouveau directeur général entrera en fonction, que la signature de celui-ci remplacera la signature de madame Martens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-03-10 7.7- DÉPÔT DE LA LISTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES À LA MRC DE MANICOUAGAN

L'adjointe administrative madame Stecy Martens dépose séance tenante la liste des immeubles pour non-paiement de taxes municipales impayées pour les années 2018, 2019 et 2020, capital et intérêts en date du 11 mars 2020, dont le montant exigible est supérieur à 100\$, conformément à l'article 1022 du Code municipal.

ATTENDU QU'il demeure des comptes de taxes impayées pour les années 2018, 2019 et 2020;

ATTENDU QUE La M.R.C. de Manicouagan procédera à la « vente d'immeubles pour non-paiement des taxes » le jeudi 11 juin 2020 à 10h00, à la M.R.C. de Manicouagan, 768 rue Bossé à Baie-Comeau;

ATTENDU QU'il est souhaitable que la Municipalité de Baie-Trinité puisse bénéficier de ce service afin de recouvrer les montants qui lui sont dus;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Line Larouche

D'APPROUVER la liste des immeubles pour non-paiement de taxes municipales impayées pour les années 2018, 2019 et 2020 capital et intérêts en date du 11 mars 2020 dont le montant exigible est supérieur à 100\$, conformément à l'article 1022 du Code municipal;

DE mandater la MRC de Manicouagan pour procéder à la vente pour non-paiement de taxes en vertu de la liste jointe à ce procès-verbal;

DE mandater l'adjointe administrative madame Stecy Martens pour envoyer à la MRC de Manicouagan la liste des immeubles pour non-paiement de taxes municipales impayées pour les années 2018, 2019 et 2020 capital et intérêts en date du 11 mars 2020 dont le montant exigible est supérieur à 100\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Richard Dion :

1^{er} est-ce possible d'avoir la liste des comptes à payés?

2^e quel salaire à m. Lee?

3^e combien de comptes de taxes impayés?

4^e le moulin à scie nous doit combien de taxes?

5^e Presbytère n'est pas un bon achat

Monsieur Georges Gagnon :

1^{er} il veut savoir combien d'argent pour le contrat d'eau?

2^e pourquoi on augmente la marge de crédit?

Madame Madeleine Dumas:

Qui est Monsieur Guy Bouchard?

Madame Colette Imbeault :

1^{er} combien de jours de travail fait m. Lee

2^e a-t-il encore son loyer ici?

2020-03-11 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Thérèse Harrisson

DE lever l'assemblée il est 19h30



Étienne Baillargeon
Maire

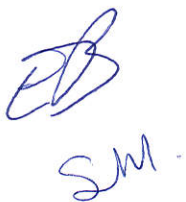


Stecy Martens
Secrétaire d'assemblée

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.



Étienne Baillargeon
Maire



EB
SM.